

Antony finalise son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)

La Ville a été sollicitée par la préfecture des Hauts-de-Seine pour présenter le 18 décembre prochain, aux villes des Hauts-de-Seine, lors d'une réunion de travail, la méthode de gestion de projet de son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) des établissements publics.

Pour rappel, l'Ad'AP, ou Agenda d'Accessibilité Programmée, est un dispositif permettant aux ERP (Etablissements recevant du Public) et installations ouvertes au public (IOP) de se mettre en conformité, suite au vote de la loi Handicap de 2005, qui prévoit la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) de tous les établissements recevant du public.

Antony est l'une des villes des Hauts-de-Seine qui est sur le point de finaliser son Ad'AP en 9 ans.

Agenda d'Accessibilité Programmée

La Ville a élaboré son Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) en 2015 et s'est engagée sur un programme de travaux sur 9 ans. Celui-ci a été validé par la préfecture des Hauts-de-Seine en 2016. Avant cette date, la Ville avait déjà achevé des travaux de mise en conformité dans 20 établissements publics. Puis, de 2017 à 2025, ils ont été complétés par 107 autres sites. Pour réaliser la mise en conformité, 1969 interventions à mettre en œuvre ont été relevées en 2015 comme : construire un ascenseur, poser des nez de marches et des bandes podotactiles dans les escaliers, créer des sanitaires adaptés ou une allée adaptée dans un square, changer une poignée de porte pour un modèle plus préhensible, changer un mitigeur...

Et pour réaliser ces actions, la Ville s'est dotée, au sein du service bâtiment de la Ville, d'un chef de projet chargé du programme accessibilité.

Travaux réalisés

Groupes scolaires, crèches, équipements sportifs, structures culturelles, locaux associatifs, parkings, squares... ont été mis en conformité.

Ces dernières années les travaux d'accessibilité ont été achevés pour le parking du centre-ville, du complexe sportif Georges Suant, avec la construction d'un ascenseur pour

la tribune, du groupe scolaire Pajeaud avec la construction également d'un ascenseur en élémentaire et d'une rampe d'accès.

Un budget de plus de 2 M d'euros TTC a été consacré aux mises en accessibilité avant 2016 et plus de 4 M € TTC ont été consacrés aux mises en conformité pendant les 9 années de l'Ad'AP. Au terme de ces neuf années, l'essentiel des nombreux équipements publics sont devenus accessibles. L'Ad'AP est en cours de finalisation et un bilan sera réalisé en janvier 2026.

Quelques bâtiments ne sont pas traités dans l'Ad'AP et feront l'objet d'un calendrier complémentaire qui sera soumis à la préfecture début 2026. C'est le cas de ceux qui ont vocation à être démolis et reconstruits dans les années à venir, comme l'école Anatole France et le centre André-Malraux, ou bien déménageront dans un équipement neuf, ce sera le cas de la médiathèque Anne-Fontaine qui s'installera dans le quartier Jean-Zay.

CONTACT

Béatrix Coupeau-Audic — Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43 · beatrice.coupeau-audic@ville-antony.fr